



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réalisons
l'objectif de
2 0 1 0

SCBD/STTM/JM/VA/57058

Le 12 janvier 2007

NOTIFICATION¹

Objet: douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-12)

du 2 au 6 juillet 2007, à l'UNESCO, à Paris, France

Madame / Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-12) aura lieu à Paris, en France, au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), du 2 au 6 juillet 2007. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire pour cette réunion, tel qu'il a été endossé par les membres du Bureau de SBSTTA lorsqu'ils se sont réunis à Paris le 26 juillet 2006 ainsi que par les membres du Bureau de la COP lorsqu'ils se sont réunis à Brasilia, au Brésil, le 5 décembre 2006. Tous les documents pertinents, y compris la note d'information pour les participants, seront mis à la disposition des personnes intéressées, sur le site web du Secrétariat à l'adresse suivante : <http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=WGRI-02>

La nomination des représentants désignés pour participer à cette réunion devra être soumise, le plus tôt possible mais **pas plus tard que le 15 juin 2007**, par le biais d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), soit par fax au numéro +1 514 288 6588, ou par courrier électronique, avec pièces jointes dûment scannées, adressé à l'adresse suivante : secretariat@biodiv.org

Dépendant des montants de contributions reçues au fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires (BZ) destiné à faciliter la participation des Parties au processus de la Convention, le Secrétariat sera en mesure de financer la participation **d'un seul représentant** par pays en voie de développement, y compris les pays les plus pauvres, les petits états insulaires en voie de développement, les autres pays en voie de développement et les pays dont les économies sont en transition. Les pays parties à la Convention, qui peuvent prétendre à un financement de la part du Secrétariat, sont priés

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat

À l'attention de tous les correspondants nationaux de la Convention et tous les correspondants nationaux chargés des dossiers scientifiques, techniques et technologiques de la Convention



United Nations
Environment Programme

413 rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Tel.: +1.514.288.2220
Fax : +1.514.288.6588

www.biodiv.org
secretariat@biodiv.org

de faire parvenir la désignation de leur représentant, le plus tôt possible, **mais pas plus tard que le 1^{er} juin 2007**. En ce faisant, nous vous prions donc de bien vouloir fournir les noms et coordonnées complètes du représentant officiel de votre gouvernement qui sera désigné pour recevoir une assistance financière de la part du Secrétariat pour participer à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/12/1
12 janvier 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIARE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Douzième réunion
UNESCO, Paris, 2-6 juillet 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Election du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examens approfondis:
 - 3.1. Application de l'approche par écosystème ;
 - 3.2. Mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes.
4. Aspects stratégiques pour évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne l'application de la Convention ou le soutien à sa mise en œuvre:
 - 4.1. Examen de l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire et suite donnée à la décision VIII/9 ;
 - 4.2. Enseignements tirés de la préparation de la deuxième édition du rapport intitulé *Global Biodiversity Outlook* (Perspectives mondiales en matière de diversité biologique) ;
 - 4.3. Rapport du Bureau de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques sur les moyens d'accroître l'efficacité de l'Organe subsidiaire.
5. Domaines scientifiques et techniques présentant un intérêt pour la mise en œuvre de l'objectif de 2010:
 - 5.1. Diversité biologique et changements climatiques: propositions concernant l'intégration des activités relatives aux changements climatiques dans les programmes de travail de la Convention et possibilités d'activités, se renforçant mutuellement, sur les changements climatiques dans le cadre des trois Conventions de Rio ;
 - 5.2. Diversité biologique des terres arides et subhumides: orientations pour le renforcement de l'évaluation des objectifs de 2010; et propositions de différentes possibilités d'utilisation des terres combinant la formation de revenu avec la préservation de la diversité biologique ;
 - 5.3. Questions nouvelles et émergentes relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique.

6. Projet d'ordre du jour provisoire, dates et lieu de la treizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
7. Adoption du rapport et clôture de la réunion.
